

L'Association Les Amis du Ster de Plobannalec-Lesconil organise un concours gratuit de photos , ouvert à tous les photographes amateurs à l'exclusion des membres du jury et de leurs familles.

- **THEME DU CONCOURS**

Les photos auront pour thème : « **Le Ster insolite...** ». Il est laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer ce thème.

- **CONDITION DE PARTICIPATION**

Le concours est ouvert à toute personne physique de plus de 18 ans. Les photographes professionnels sont exclus du concours. La participation au concours est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

- **DUREE ET DEROULEMENT DU CONCOURS**

Le concours est ouvert jusqu'au **30 avril 2023**

- **MODALITES DE PARTICIPATION**

Chaque participant enverra **son inscription et son cliché photographique** obligatoirement aux formats PNG ou JPEG de 4Mo maximum **via le formulaire affiché**.

Un titre sera donné à la photo envoyée.

La photo ne doit ni être retouchée, ni faire l'objet d'un montage par le biais d'un logiciel de photos.

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication de la commune ou de l'association.

Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

- JURY DU CONCOURS ET CRITERES DE SELECTION

Un jury sera constitué pour sélectionner les photographies. Sous la présidence de M. Roman, photographe professionnel à Lesconil, il sera composé au minimum de 5 membres passionnés de photos.

Le jury aura pour mission de sélectionner les photographies des candidats présentées de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seuls pourront connaître les noms des auteurs des clichés les personnes chargées de réceptionner les œuvres.

Les photographies seront jugées sur trois aspects :

- Pertinence du sujet
- Originalité
- Technique et intérêt artistique

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

- PRIX ET RECOMPENSES

Le concours est doté de lots ; Les récompenses seront attribuées aux 3 premiers clichés sélectionnés, lors d'une cérémonie de remise des prix.

Les gagnants seront informés par téléphone ou par courriel à partir du 1er juillet 2023

Les lots ne seront ni repris, ni échangés et ne pourront faire l'objet d'un versement de leur contre-valeur en espèces.

- INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

